



Cabinet Antoine Haddad

Comptabilité et Expertise

مكتب أنطوان حداد
محاسبة وتدقيق

SERVICE SOCIAL
POUR LE BIEN ETRE DE L'ENFANT
LIBAN
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDEPENDANT
SUR LES ETATS FINANCIERS
AU 30 juin 2017



Cabinet Antoine Haddad

Comptabilité et Expertise

مكتب أنطوان حداد
محاسبة وتدقيق

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT
AUX PRÉSIDENTE ET MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU
SERVICE SOCIAL POUR LE BIEN ÊTRE DE L'ENFANT
S E S O B E L
L I B A N**

Opinion

Nous avons examiné les états financiers du Service social pour le bien être de l'enfant «SESOBEL» (l'association) comprenant la situation financière au 30 juin 2017, le compte de résultat, la variation des capitaux propres et le flux de trésorerie pour la période de 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, les notes explicatives relatives ainsi que le résumé sur les principes comptables adoptés.

A notre avis, les états financiers ci-joints reflètent raisonnablement la situation financière de l'association au 30 juin 2017 conformément aux normes internationales des rapports financiers.

Base de notre opinion

Nous avons exécuté notre audit conformément aux normes internationales d'audit (I.S.A)

Notre responsabilité selon ces normes est décrite dans la section « Responsabilité de l'auditeur » dans notre rapport.

Nous sommes indépendants vis-à-vis de l'association, conformément au code d'éthique des comptables professionnels ainsi que des exigences du code des Ethiques de l'ordre des expert comptables libanais en relation avec notre audit des états financiers.

A notre avis, nous avons obtenu suffisamment de justificatifs et d'informations nécessaires et fiables au fondement de notre opinion.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la juste préparation des états financiers conformément aux normes internationales (I.F.R.S.), ainsi que du système de contrôle interne adopté, lui permettant de préparer les états financiers ne comprenant pas d'anomalies sérieuses intentionnelles ou par erreur.

La Direction a à évaluer la capacité de l'association de poursuivre ses activités et de prendre les mesures nécessaires en fonction ou de continuer à fournir ses services conformément à sa mission, malgré toute difficulté.

Responsabilité de l'auditeur

Notre but est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comprennent pas d'anomalies sérieuses intentionnelles ou par erreur et d'émettre un rapport d'audit comprenant notre opinion.

Une assurance raisonnable est une assurance assez importante mais ne signifie pas qu'un audit conforme aux normes internationales (I.S.A.) est apte à déceler l'existence d'une anomalie importante.

Les anomalies suite à des erreurs ou des fraudes sont considérées importantes, si, individuellement ou ensemble elles peuvent influencer les décisions des utilisateurs de ces états financiers.

Au cours de notre audit, nous exerçons un jugement professionnel et nous maintenons toujours un sens de doute.

De même notre audit nous mène à :

- Evaluer les risques d'anomalies soit suite à l'erreur ou à la fraude, puis planifier et accomplir notre audit en conséquence et obtenir suffisamment de justificatifs et d'informations fiables à la base de notre opinion. Le risque de ne pas détecter une fraude est beaucoup plus important que celui d'une erreur, car une fraude est intentionnelle et englobe une collusion, une dérogation au contrôle interne, une complicité....
- Avoir une idée claire du système de contrôle interne de l'association en relation avec notre audit, mais pas dans le but d'évaluer l'efficacité de ce système.
- Evaluer la convenance du système comptable adopté ainsi que les estimations et les explications y relatives.
- Conclure si sur base des justificatifs obtenus pour notre audit, il existe un doute important sur l'existence d'évènements postérieurs qui puissent influencer la capacité de l'association à poursuivre son activité.

Dans ce cas, il nous revient d'attirer l'attention sur ce point dans notre rapport, si les explications sur les états financiers ne mentionnent rien sur ce point et par suite modifier notre opinion.

Notre conclusion est basée sur les comptes et justificatifs obtenus à la date de notre rapport. Il se peut qu'ultérieurement surviennent des évènements qui pourront obliger l'association à cesser ses activités.

- Evaluer, si la présentation et le contenu des états financiers y compris les notes explicatives y relatives, sont présentés d'une façon équitable.

En plus nous avons discuté avec les responsables d'autres points que nous avons considéré importants, ainsi que sur la portée et la période opportune à notre audit.

Zouk Mosbeh, le 2 novembre 2017

Le commissaire aux comptes indépendant



Antoine J. HADDAD

Stuatiun financièra au 30 juin
En milliers de L.L.

ACTIF	Note page	2017			2016	PASSIF	Note page	2017	2016
		V.B.	Amort/Prov	V.N.					
Immobilisations incorporelles	9	302 317	239 036	63 281	119 457	Réserve générale	21	738 500	738 500
Immobilisations corporelles	9	5 889 667	4 033 634	1 856 033	1 786 002	Report à nouveau		-788 868	-243 325
Immobilisations en cours	9	6 668 313	—	6 668 313	4 514 562	Résultat de l'exercice		-365 365	-545 543
Immobilisations financières	9	9 664	—	9 664	5 764	Subventions d'investissement	21	9 613 449	7 364 696
Actif Immobilisé		12 869 961	4 272 670	8 597 291	6 425 785	Fonds Propres		9 197 716	7 314 328
Stocks		1 264 280	—	1 264 280	1 005 408				
Clients		143 807	—	143 807	107 806	Provision I.F.S.	21	1 467 184	1 350 823
Etats : Services Externes	10	2 785 568	—	2 785 568	2 154 922				
Autres débiteurs	10	400 072	—	400 072	790 919	Dettes financières	21	399 108	199 891
Subventions projets		260 905	—	260 905	66 174				
Disponibilité	10	1 408 530	—	1 408 530	2 965 387	Effets à payer C.N.S.S.	21	65 238	0
Actif Circulant		6 263 162	—	6 263 162	7 090 616	Dettes à long terme		1 931 530	1 550 714
Charges constatées d'avance	11	131 018	—	131 018		Dettes fiscales et sociales	21	90 767	53 021
Charges à répartir sur plusieurs exercices	11	32 552	—	32 552	123 239	Autres crédateurs	12	2 199 248	1 126 502
Dons et produits à recevoir	11	394 206	—	394 206	4 952	Subventions projets	22	385 917	412 334
			—		416 071	Subventions constructions		1 486 688	3 392 294
			—			Dettes à court terme		4 162 620	4 984 151
Comptes De Régularisations		557 776	—	557 776		Dons et produits reçus d'avance	12	65 419	161 694
			—		544 262	Charges à payer	12	60 944	49 776
TOTAL ACTIF		19 690 899	4 272 670	15 418 229	14 060 663	Comptes De Régularisations		126 363	211 470
			—			TOTAL PASSIF		15 418 229	14 060 663
Comptes d'ordre			—			Comptes d'ordre			
Garanties données	22	2 000	—	2 000	2 000	Banque Audi garanties reçues	22	2 000	2 000
Cheques - Coffre	22	103 746	—	103 746	127 641	Garantie pour bonne exécution - Const.	22	103 746	127 641

SESOBEL**RESULTAT AU 30 JUIN**
En Milliers De L.L.

PRODUITS	2017	Budget	Ecart Budg.	2016	Variance 16 / 17
Dons & parrainages locaux	2 550 718	2 565 500	-1%	2 475 971	3%
Dons & parrainages de l'étranger	168 195	214 377	-22%	230 253	-27%
Dons & parrainages PARTAGE	493 208	500 355	-1%	520 991	-5%
Action humaine et spirituelle - PARTAGE	65 209	66 714	-2%	66 604	-2%
Dons en nature	29 868	0	N/A	7 781	284%
Aides en urgence	59 593	55 000	8%	64 053	-7%
Serv.rendus (plat.tech.)	18 713	66 000	-72%	72 152	-74%
Revenues des services internes et externes	3 599 850	2 800 000	29%	2 831 743	27%
Ventes	2 107 214	2 200 000	-4%	2 136 610	-1%
Produit des activités d'autofinancement	647 547	622 256	4%	491 869	32%
Reprise sur provisions d'amortissement	231 250	158 520	46%	188 385	23%
Produits financiers	185 155	150 000	23%	145 510	27%
Produits Exceptionnels	0	15 000	-100%	29 511	N/A
Total des Produits	10 156 520	9 413 722	8%	9 261 433	10%
CHARGES	2017	Budget	Ecart Budg.	2016	Variance 16 / 17
Frais de fonctionnement	6 325 848	6 304 830	0%	6 005 729	5%
Charges des services internes et externes	2 246 920	1 854 000	21%	1 971 775	14%
Aides en urgence	72 745	40 000	82%	85 577	-15%
Action humaine et spirituelle - Anta Akhi	65 209	66 714	-2%	66 604	-2%
Achats	1 121 007	1 093 500	3%	1 144 095	-2%
Variations des stocks	- 258 873	-270 000	-4%	-285 375	-9%
Amortissements	340 571	324 000	5%	346 403	-2%
Provisions I.F.S.	264 825	150 750	76%	227 309	17%
Charges d'Autofinancement	205 682	210 801	-2%	150 012	37%
Charges financières	105 037	31 000	239%	60 270	74%
Charges Exceptionnelles	32 914	4 000	723%	34 577	-5%
Total des Charges	10 521 885	9 809 595	7%	9 806 976	7%
Résultat	- 365 365	- 395 873	-8%	-545 543	-33%